



Uwo uri wese ubahirizwa

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°370 DU 15 AU 21 MAI 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 9 personnes tuées dont 2 retrouvées cadavres et 3 victimes de VBG. Parmi les victimes figurent 1 femme tuée. Des membres de la milice Imbonerakure et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains. Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique. Des questions liées aux faits sécuritaires ont été relevées dans ce bulletin.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

III. DES FAITS SECURITAIRES

CONTENU

I. DES PERSONNES TUEES	3
I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES	3
I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES.....	3
I.3. DES PERSONNES TUES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE.....	4
I.4. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE	4
II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE.....	4
II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....	4
II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE	4
II.2. DU DROIT A LA LIBERTE	5
II.2.1. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES.....	5
III. DES FAITS SECURITAIRES.....	5
IV. CONCLUSION	6

SIGLES ET ABREVIATIONS

CNDD-FDD	<i>: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
CNL	<i>: Congrès National pour la Liberté</i>
DCE	<i>: Direction Communal de l'Enseignement</i>
ECOFO	<i>: Ecole Fondamentale</i>
FDN	<i>: Forces de la Défense Nationale</i>
OPJ	<i>: Officier de Police Judiciaire</i>
RDC	<i>: République Démocratique du Congo</i>
PMPA	<i>: Partis et ex Mouvements Politiques Armées</i>
IST	<i>: Infections Sexuellement Transmissibles</i>
VBG	<i>: Violences Basées sur le Genre</i>

I. DES PERSONNES TUEES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Une personne tuée en commune et province Kirundo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en date du 14 mai 2023, au quartier Rupfunda, zone Kirundo-Centre, commune et province Kirundo, un homme non identifié, âgé de 60 ans, a été tué par bastonnades lui infligées par des Imbonerakure dirigés par le chef de ce quartier, Dieudonné Ngabishengera. Selon des sources sur place, aux environs de 21 heures, la victime cherchait où il pouvait passer la nuit. En cours de route, la victime a croisé Ndayiragije de la composante sociale Twa qui l'a conduit chez le chef de quartier Rupfunda. Après avoir toqué à la porte plusieurs fois, le chef de quartier s'est réveillé et a accusé cet homme de sorcier. Il a par la suite appelé les Imbonerakure qui sont venus nombreux et ont commencé à battre la victime qui a dit qu'il connaissait Selemani Biburangejeje, membre du parti CNL. Ces Im-

bonerakure sont retournés chez le chef de quartier qui à son tour est venu réveiller Selemani pour voir s'il reconnaissait la victime. Cette dernière est morte sur le champ. Ce chef de quartier et les Imbonerakure ont laissé le corps de la victime en face de l'Eglise vivante de Jésus de Kirundo. En date du 15 mai 2023, Dieudonné Ngabishengera, Selemani Biburangejeje, le veilleur du Garage de Zulfikar nommé Sunga et Ndayiragije qui a amené la victime chez le chef de quartier pour demander l'hébergement ont été arrêtés pour des raisons d'enquêtes. Ndayiragije a été relaxée après trois jours d'incarcération et en date du 19 mai 2023, le parquet de Kirundo a requis que Dieudonné Ngabishengera soit condamné à 10 ans de prison ferme pour assassinat. Selemani et Sunga sont toujours emprisonnés mais ne sont pas jugés car le parquet de Kirundo les a considérés comme n'étant pas impliqués dans ce dossier.

I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune et province Gitega

En date du 18 mai 2023, vers 1 heure du matin, sur la colline Kimanama, zone Mubuga, commune et province de Gitega, Abel Ngendakumana, âgé de 47 ans, père de 7 enfants, sentinelle d'une boutique située dans cette localité, a été tué à coups de haches par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, des gens munis de haches l'ont attaqué et l'ont tué puis ont volé tout ce qui s'y trouvait.

Deux membres de la milice Imbonerakure tués et quatre autres blessés en commune Mabayi, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en date du 13 mai 2023, vers 16 heures, sur la colline Rutorero, commune Mabayi, province Cibitoke, Anicet Niyonsaba alias Burindwi, âgé de 45 ans, marié et père de 9 enfants et Mawuridi Habimana, âgé de 26 ans, célibataire, tous membres de la milice Imbonerakure ont été tués fusillés et 4 autres ont été blessés par des gens non identifiés portant des tenus militaires de la RDC parlant Kinyarwanda. Selon des sources sur place, ces jeunes Imbonerakure sont tombés dans un groupe des gens non identifiés parlant kinyarwanda dans la forêt de la Kibira. Selon les mêmes sources, ces blessés étaient dans un état critique et ont été transportés par des militaires gardant la forêt

de la Kibira dans une structure sanitaire en Mairie de Bujumbura.

Un corps sans vie retrouvé en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 19 mai 2023, vers 20 heures, tout près du rond-point de la place de l'indépendance, proche de la microfinance Kazoza, zone Rohero, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé par des passants. Selon des sources sur place, le corps ne présentait aucunes traces. Le corps sans vie a été acheminé à la morgue de l'hôpital Prince régent Charles sur l'ordre de Rénovât Sindayihebura, administrateur de la commune Mukaza.

Une femme tuée en commune et province Bururi

En date du 19 mai 2023, vers 2 heures, sur la colline Mugozi, commune et province Bururi, Languide Kamikazi, âgée de 38 ans, mère de deux enfants, employée à l'école Technique Mgr Bernard Bududira à Bururi a été tuée à l'aide d'une machette par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, ces malfaiteurs ont défoncé la porte de sa maison et l'ont tuée à coups de machettes au niveau de la tête et aux bras. Selon les mêmes sources, elle a été conduite à l'hôpital de Bururi où elle a succombé à ses blessures le lendemain. Selon les mêmes sources, la police a arrêté 20 personnes de la localité pour des raisons d'enquête mais 19 d'entre elles ont été libérées le même jour.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bururi

En date 20 mai 2023, vers 10 heures, sur la colline Buranga, zone Gasanda, commune et province Bururi, un corps sans vie de Joseph Niyonkuru, Evangéliste de l'église pentecôte de Gasanda a été retrouvé dans la rivière Buranga. Selon des sources

sur place, une grosse pierre était sur l'épaule de la victime. Des proches de la victime disent que l'Evangéliste Joseph Niyonkuru était porté disparu depuis le 18 mai 2023. Selon les mêmes sources, il était allé dans une mission d'évangélisation dans la localité de la zone Gasanda frontalière à la commune Buyengeru mais il n'est pas rentré.

1.3. DES PERSONNES TUES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE

Un Imbonerakure tué en commune et province Muyinga

En date du 18 Mai 2023, sur la colline Kinazi, zone Rugari, commune et province Muyinga, Jean Murokozi surnommé Master, membre de la milice Imbonerakure, a succombé à des coups de bâtons lui infligés par la population. Selon des sources sur place, les autorités collinaires en collaboration avec les habitants de la localité tentaient de lui prodiguer des

conseils par rapport à son comportement indigne de vols et de viols des enfants mineurs. Selon les mêmes sources, la police est intervenue et l'a conduit à l'hôpital Muyinga où la victime est morte. Les mêmes sources ajoutent que Shabani Nimubona, représentant provincial des Imbonerakure, a entamé des négociations pour libérer les personnes arrêtées arguant qu'ils ont fait de la légitime défense.

1.4. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Une personne tuée en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en date du 14 mai 2023, vers 22 heures, au quartier Mirango II, à la 12^{ème} avenue, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Lionel Hamisi a été tué par son épouse, Tabu à l'aide d'un couteau. Selon des sources sur place, Hamisi était allé dans un bar de la 8^{ème} avenue com-

munément appelé « Bar Royal » pour étancher sa soif alors que son épouse l'avait interdit de consommer des boissons alcoolisées. Arrivé à son domicile vers 22 heures, Tabu a poignardé son mari et la victime est morte sur le champ. Selon les voisins, ce ménage était toujours en conflit et la femme avait juré de tuer son mari s'il continue à consommer de la bière. La femme a été arrêtée et est détenue à la prison centrale de Mpimba en mairie de Bujumbura.

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en date du 11 mai 2023, vers 18 heures, dans une maison en construction, dans le quartier Sanzu III, commune et province Ruyigi, A.G, âgée de 17 ans, écolière à l'ECOFO Buvumo, DCE Ruyigi résidant dans ce quartier, a été violée par le nommé Kigamba, maçon, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 40 ans, marié et père de 3 enfants. Selon des sources sur place, Kigamba a été attrapé en flagrant délit par Jérôme Rwanda, membre de la milice Imbonerakure. Ce dernier a frappé l'auteur présumé et l'a blessé. Avant de conduire cet auteur au cachot de la police de Ruyigi, il a été soigné à l'hôpital de Ruyigi. Jérôme, lui aussi a passé la nuit dans les mains de la police de Ruyigi pour coups et blessures, mais il a été libéré le lendemain tandis que Kigamba est resté au cachot.

Une fille violée en commune Buhiga, province Karusi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en date du 14 mai 2023 vers 21 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karusi, L.A.S, âgée de 15 ans, écolière de l'ECOFO Buhiga III en classe de 6^{ème} année, a été violée par Jean de Dieu Bigirindavyi alias Runyota, membre du parti CNDD FDD, âgé de 55 ans, retraité de la FDN et ex-PMPA, mari de sa mère. Selon des sources sur place, Jean de Dieu Bigirindavyi, adjoint du chef collinaire, est rentré la nuit et profitant de l'absence de sa femme qui était partie chez ses parents pour violer sa belle-fille. Selon les mêmes sources la fille est allée ouvrir la porte et le présumé auteur l'a tiré par les bras vers la chambre conjugale. Son beau-père lui a dit qu'il n'est pas son père et que coucher avec elle n'est pas un problème. Jean De Dieu l'a alors violée et l'a

envoyée dans sa chambre. En date du 16 mai 2023, vers 15 heures, l'auteur présumé a demandé à ses enfants d'aller chercher de l'herbe pour la vache et à la fille de rester à la maison pour préparer le repas. La victime a constaté que c'est un plan pour la reviolier et a refusé en disant qu'elle veut partir avec les autres à la recherche de l'herbe mais le présumé auteur a contesté. Il l'a ordonnée d'entrer dans la maison mais elle n'a pas accepté. Comme leur ménage se trouve tout prêt du poste de police, la victime est allée porter plainte chez le prénommé Eric, OPJ qui à son tour, a appelé Mbonyimpano, chef de colline pour intervenir. En date du 17 mai 2023, Mbonyimpano a conduit la victime à l'hôpital du Cinquantenaire pour des examens et les résultats ont été envoyés à l'OPJ tandis que la victime a reçu des médicaments pour la protection des IST. A l'arrivée de la mère de la victime, elle l'a insultée, la traitant de pute pour décharger son mari. La victime a été mise au cachot pour la prévention contre les menaces de sa mère et les membres de la belle

famille de sa mère. Le présumé auteur a été arrêté chez lui, en date du 17 mai 2023, vers 16 heures et est incarcéré au cachot de la police Buhiga pour des raisons d'enquête.

Une fillette violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2023 indique qu'en date du 5 mai 2023 vers 19 heures, sur la colline centre urbain, commune et province Rumonge, S.I, âgée de 4 ans a été violée par Maurice Niyonkuru, âgé de 17ans, travailleur domestique chez les voisins de la victime. Selon des sources sur place, le présumé auteur l'a offerte un bonbon et l'a conduite dans la maison où il l'a violée. Selon les mêmes sources, la victime a été amenée à l'hôpital Rumonge la même nuit et le présumé auteur a été arrêté et conduit au cachot de commissariat de Rumonge.

II.2. DU DROIT A LA LIBERTE

II.2.1.DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne portée disparue en commune Buhiga, province Karusi¹

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2017 indique que Charles Nsabuwanka de la colline Rwingoma, zone et commune Buhiga, province Karusi, est porté disparu depuis le matin du 6

août 2017. Des sources sur place indiquent que Charles Nsabuwanka était le n°4 des élus collinaires et on a trouvé dans sa chambre un couteau neuf, une corde neuve et un sachet de poison pour les souris, mais aucune trace ne montre qu'il aurait été assassiné.

III. DES FAITS SECURITAIRES

Des rançonnements des Imbonerakure en commune Ntega, province Kirundo

En date du 6 mai 2023, sur la colline Murungurira, commune Ntega, province Kirundo, des Imbonerakure dirigés par leur chef Pierre Claver Mbanzamihiho ont passé toute la nuit à la collecte des rançons chez les couples mariés illégalement sans autorisation administrative. Selon des sources sur place, Chaque ménage a payé une somme de 20 000 fbw et cela sur 36 ménages. Selon les mêmes sources, les 720 000 fbw ont été collectés sans quittance communale et partagés entre les Imbonerakure eux-mêmes et ont avoué au chef de colline de ne rien revendiquer pour les payants. Les habitants sont inquiets de ce comportement et se demande pourquoi ils décident à la place de l'administration. Pour les personnes qui n'avait d'argent sur elles, ces Imbonerakure prenaient soit une poule ou une chèvre comme caution.

Deux personnes blessées à la machette en commune et province Bururi

En date du 19 mai 2023, vers 19 heures, dans la localité de Rwankona, colline Kiremba, commune et province Bururi, Marius Ndiwenishiga, âgé de 61ans, a été attaqué à la machette par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, la victime rentrait à son domicile situé dans la localité de Nyundo en provenance des travaux champêtres. Selon les mêmes sources, la population de la localité est intervenue et Claude Nshimirimana a été attrapé en possession d'une machette tachée de sang. Il a été suspecté comme étant l'auteur présumé de cette attaque et a été battu par la population de cette localité en colère qui venait secourir la victime. Marius Ndiwenishiga, victime de l'attaque et Claude Nshimirimana, présumé auteur ont été admises à l'hôpital de Bururi.

¹Ce cas a été rapporté dans le Bulletin 71 comme porté disparue mais il est revenu sain et sauf après avoir passé des années en Tanzanie. Selon des sources sur place, Il avait fui selon les maltraitements qu'ils subissaient de la part de son fils et de sa femme

Une personne blessée en commune et province Bururi

Dans la nuit du 14 mai 2023, sur la colline Mugozi, près d'une position de police, commune et province Bururi. Dismas Ndayiragije a été blessé par des gens armés de machettes et de couteaux. Selon des sources, la victime a été sauvée par la police qui a entendu des cris et a appelé une ambulance pour l'évacuer vers l'hôpital de Bururi. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs Yves Nihorimbere et Niyobushobozi Dismas, tous membres du parti CNDD- FDD, ont pris le large avant d'être arrêté en date du 15 mai 2023 et sont détenus au cachot de la police à Bururi.

Une permanence communale du parti CNL démolie en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 mai 2023 indique que dans la nuit du 11 au 12 mai 2023, une permanence du parti CNL sise sur la colline Bukeye, commune Kibago, province Makamba, a été démolie par des gens non identifiés après avoir été troué au niveau des équerres, en date du 7 mai 2023. Selon des sources sur place, les leaders du parti CNL en commune Kibago dont honorable Laurent Harushimana accuse les membres de la milice Imbonerakure d'être les auteurs de démolition de cette permanence. En effet, ce n'est pas la première fois que ces Imbonerakure démolissent cette permanence depuis les préparatifs de son inauguration en mars 2023. Selon les mêmes sources, ces fenêtres ont été volées la nuit du 12 au 13 mars 2023 pour empêcher son inauguration ce même jour. Deux Imbonerakure, Jérôme et Kazun-

gu qui étaient impliqués dans ce vol ont été arrêtés, en date du 14 mars 202, par un officier de la police judiciaire pour des raisons d'enquêtes puis relaxé en date 12 avril 2023 sur l'ordre d'Elias Ndikumana, secrétaire communal du parti CNDD-FDD à Kibago et Claver Sabushimike, Procureur de la République en province Makamba, lui aussi militant du CNDD-FDD. Espérance Inarukundo, administrateur de la commune Kibago et Françoise Ngozirazana, Gouverneur de la province Makamba ont été informées de la situation mais n'ont rien fait pour remédier à la situation.

Un enfant battu en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 mai 2023 indique qu'en du 14 mai 2023, sur la colline Birohe, commune et province Gitega, Laura Maëva Dushime, âgée de 7ans a été battu par Charles Bangirinama, son père. Selon des sources sur place, il a enfermé son enfant à l'intérieur de la clôture comme d'habitude. De retour, il a constaté que l'enfant a essayé de sauter la clôture à l'aide d'une chaise et il a pris 4 bâtonnets et l'a frappé tout le corps. Selon les mêmes sources, l'enfant a des blessures sur les jambes, les bras, les fesses et sur le dos. Les mêmes sources ajoutent que cet enfant subissait des violences physiques et qu'il n'avait pas le droit de jouer avec les autres enfants de son âge tout en restant enfermée dans l'enclos. Le présumé auteur a été arrêté et détenu au cahot du Commissariat provincial de la police et le Centre Humura chercher un abri à cet enfant victime.

IV. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas de violations et d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique.

Ce bulletin répertorie également des questions liées aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays. La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.